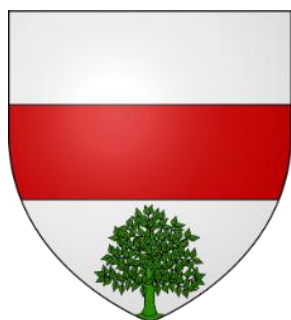


COMPTE-RENDU D'ACTION

COMMUNE DE SIGEAN



RENOVATION DU MUR EN PIERRES DEVANT L'ECOLE ELEMENTAIRE

Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral

9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 42 45 27 - Email : contact@ideal-asso.eu – Site : www.ideal-asso.eu



SOMMAIRE

DOSSIER ADMINISTRATIF	2
Contexte du projet	3
Situation géographique	4
Historique	5
TRAVAUX RÉALISÉS	6
Travaux de rejointoyage	6
CHANTIER TERMINE	7
LEXIQUE.....	8



DOSSIER ADMINISTRATIF

Convention

CONVENTION DE PARTENARIAT CHANTIER D'INSERTION
Sigean

ENTRE
L'association I.D.E.A.L. Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral
Site : 9 rue Nicolas Leblanc - 11100 - NARBONNE nommée IDEAL,
Représentée par son directeur, Monsieur Michel BOUBIS,
N° SIRET : 398 354 367 000 61

ET
La Commune de Sigean,
Site : Place de la Libération - 11130 Sigean,
Représentée par son Maire, Monsieur Michel JAMMES

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE :
Dans le cadre de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne et sur le territoire de ses collectivités locales adhérentes, l'association I.D.E.A.L. établit un partenariat local avec la commune de Sigean qui accepte de fournir trois supports pédagogiques à un chantier d'insertion. Ces supports sont décrits dans l'article 2 de cette convention.

IDEAL a pour objectif de conduire à un emploi stable et durable ou une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes en difficulté d'insertion, parents isolés, personnes handicapées) en leur proposant un support d'insertion.

La Commune de Sigean atteste que les travaux à réaliser n'auraient pas été faits en dehors de cette action d'insertion et qu'il n'y a donc pas de concurrence déloyale avec le secteur marchand.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION
La présente convention a pour objet de définir la nature et le coût de l'action à réaliser, de préciser les modalités de participation de la commune de Sigean, et les modalités de la participation de la commune de Sigean.

Il s'agit de définir les termes de la mise en œuvre du chantier d'insertion qui est réalisé par l'association I.D.E.A.L.

Cette action est une étape de mise en situation de travail pour les salariés polyvalents d'IDEAL.



ARTICLE 2 : CONTENU TECHNIQUE DE L'ACTION
Le chantier d'insertion consiste à effectuer les travaux suivants :

- Réfection du saut de mur existant situé dans le jardin public, avenue de Perpignan
- Restauration à l'ancienne du hameau du lac, à partir du monument aux morts
- Consolidation du lavoir du hameau du lac
- Recoiffage du mur en pierres situé derrière du couchant (en contrebas de l'école), par tranches, sur 2 ou 3 ans, (au total 60 mètres linéaires)

ARTICLE 3 : MAITRISE D'OUVRAGE
La commune de Sigean est maître d'ouvrage de l'opération. Elle assure également la Maitrise d'œuvre.

L'association I.D.E.A.L. est responsable de la réalisation du projet et reçoit les financements du Grand Narbonne, du Département de l'Aude, de l'État, du PSF et de la commune de Sigean.

ARTICLE 4 : MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE
La commune de Sigean participe à l'action selon les modalités suivantes :

- Elle prend en charge l'achat et l'approvisionnement de l'ensemble des matériaux nécessaires au chantier, notamment les pierres si la commune souhaite que les murs soient réalisés en pierres. Si non, les murs peuvent être réalisés en béton, avec un enduit de finition en trompe l'œil imitation pierres.
- Elle met à disposition d'IDEAL un local sécurisé, à proximité immédiate de chaque chantier, pourvu de sanitaires conformément à l'article R. 4238-5 du code du travail, pour permettre aux salariés de récupérer leurs outils de chantier, de se restaurer le midi et de stocker le matériel de chantier.
- Elle met à disposition ou loue le gros matériel (tractopelle, camion benne, compacteur...) si nécessaire à la réalisation du chantier.

et en œuvre l'action selon les modalités suivantes :

- Les salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) sont techniques et le respect des règles de sécurité du chantier, matériel de chantier : débroussailluses, seaux, sécateurs, cisailles, etc...

CONVENTION
La présente convention est valable pour une période du 15 avril au 31 mars 2018 pour les 3 premiers chantiers et jusqu'au 31 décembre 2019 pour le dernier point.

FINANCIÈRE
La commune de Sigean participe au financement de l'action sur les bases suivantes :

- Pas de participation financière prévue sauf dispositions prévues à l'article 4.

ARTICLE 7 : COMMUNICATION
L'action régie par la présente convention ne pourrait avoir lieu sans la participation financière de l'Europe via le Fonds Social Européen, de l'Etat via l'UD 11 de la Direction, du Département de l'Aude, et de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne.


Toute communication relative à ce chantier devra donc à minima citer les financeurs et intégrer leurs logos.

Fait en 2 exemplaires originaux, le 30 mars 2017

Pour Pierre SOURGNES,
Président

Michel BOUBIS
Directeur

Michel JAMMES,
Maire de Sigean



CONVENTION
La commune de Sigean participe au financement de l'action sur les bases suivantes :

- Pas de participation financière prévue sauf dispositions prévues à l'article 4.

ARTICLE 7 : COMMUNICATION
L'action régie par la présente convention ne pourrait avoir lieu sans la participation financière de l'Europe via le Fonds Social Européen, de l'Etat via l'UD 11 de la Direction, du Département de l'Aude, et de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne.

Toute communication relative à ce chantier devra donc à minima citer les financeurs et intégrer leurs logos.

Fait en 2 exemplaires originaux, le 30 mars 2017

Pour Pierre SOURGNES,
Président

Michel BOUBIS
Directeur

Michel JAMMES,
Maire de Sigean

(Copier, signature et parapher chaque page SVP)





Contexte du projet



Le mur en pierres devant l'école s'est beaucoup abîmé au fil du temps.
La commune a souhaité rénover ce mur, nécessitant la réfection des joints à la chaux

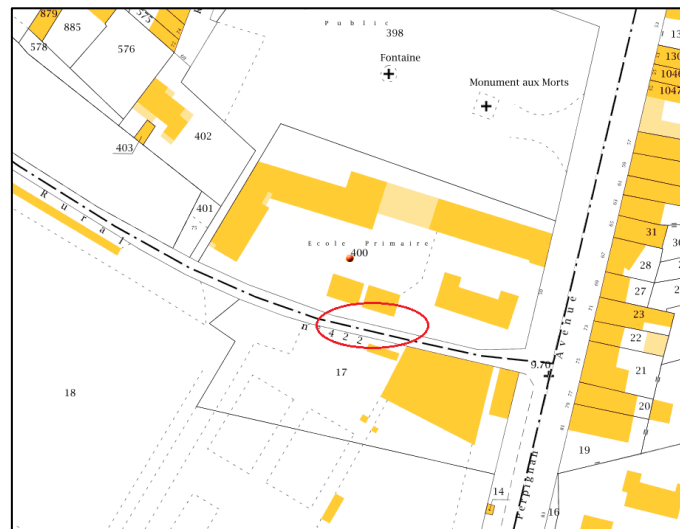
Dans le cadre d'une convention entre la Mairie et IDEAL, une équipe de l'association, encadrée par Mathias SAULNIER, ont réalisé les travaux.



Situation géographique



Vue aérienne du site (Google Maps)



Plan cadastral (cadastre.gouv.fr)

Coordonnée GPS

Latitude : 43.025666 - Longitude : 2.976926

Initiatives pour le **Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral**

9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 42 45 27 - Email : contact@ideal-asso.eu – Site : www.ideal-asso.eu



Historique

Sigean est une commune située dans le département de l'Aude en région Occitanie. Les habitants de Sigean sont appelés les Sigeanais. La commune compte environ 5476 habitants.

Sigean est une petite ville Méditerranéenne, en plein cœur du vignoble et de l'appellation Corbières. Elle occupe une situation géographique privilégiée :

- au pied du massif des Corbières à 5 km de la Méditerranée,
- à 70 km des Pyrénées et de l'Espagne.

Le véritable développement de la ville se fait à partir du XVIII^{ème} siècle, dû à l'assèchement de nombreuses zones humides et au développement de la vigne.



Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral

9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 42 45 27 - Email : contact@ideal-asso.eu – Site : www.ideal-asso.eu

TRAVAUX RÉALISÉS

Les travaux ont démarré le 12 juin 2017.

Travaux de rejointoyage

Préparation du mortier à la **chaux***.
(eau+ sable+ chaux)



Projection d'eau sur le mur à
rejoindre afin de permettre plus
d'adhérence au mortier à la chaux.

Application du mortier à la
chaux avec la **truelle***.



* : Confère lexicque en fin de document

Initiatives pour le **Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral**

9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 42 45 27 - Email : contact@ideal-asso.eu – Site : www.ideal-asso.eu



CHANTIER TERMINE



Initiatives pour le **Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral**

9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 42 45 27 - Email : contact@ideal-asso.eu – Site : www.ideal-asso.eu



LEXIQUE

Terme	Définition
Chaux	Liant de chaux du commerce, proche d'un ciment de chaux qui durcit à l'eau, contient en plus des silicates et des aluminates, car elle est fabriquée à partir de calcaires argileux. Elle est appelée «hydraulique» pour sa première prise : elle durcit en présence d'eau avant de se renforcer plus ou moins lentement à l'air par carbonatation.
Truelle	Petite pelle à main. C'est l'outil de base du maçon et de l'archéologue. Se maniant d'une main, elle est composée d'une lame mince, en forme de triangle ou carré, d'acier plus ou moins flexible, et d'un manche de fer recourbé se terminant par une poignée en bois ou en plastique.